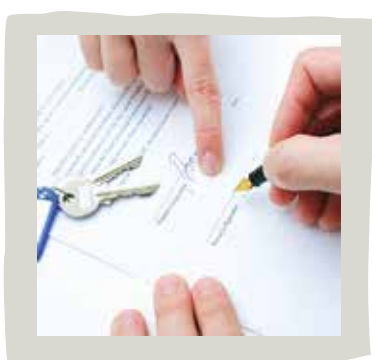


maison de l'habitat Caen la mer



Centre de ressources sur l'habitat

Informations

Se loger

Orientation

Locataire

Accès au droit et aux aides

Propriétaire

Conseils

Une adresse unique pour vous accompagner et vous renseigner sur le logement et l'habitat dans toutes les communes de l'agglomération Caen la mer.



Caen la mer

Maison de l'habitat Caen la mer



Habitants

Informer, conseiller et orienter sur toute question sur l'habitat.

Collectivités

Apporter un soutien technique et juridique dans la mise en œuvre des projets.

Partenaires

Contribuer à la politique de l'habitat et garantir la cohérence des pratiques sur le territoire :

- animations et développement des partenariats
- coordination des dispositifs existants
- participation et organisation d'actions collectives



Bon à savoir !

Les partenaires de la Maison de l'habitat : l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ; le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ; les Espaces Info-Énergie et la Fédération Solidaires pour l'Habitat (SOLIHA) sont présents lors des permanences à la Maison de l'habitat pour vous rencontrer, répondre à vos questions ou étudier vos dossiers.

Retrouvez le planning des permanences sur notre site Internet.

maisonhabitat.caenlamer.fr

Abonnez-vous à la lettre d'infos et retrouvez toutes les actualités de la Maison de l'habitat et de ses partenaires !



Vous êtes...

Locataire

- La Maison de l'habitat vous aide à mieux connaître vos droits et vos devoirs envers votre propriétaire.
- Elle vous informe des aides existantes pour adapter votre logement ainsi que des moyens de réduire votre consommation d'énergie.

Propriétaire

- La Maison de l'habitat vous renseigne sur les économies d'énergie et l'amélioration de votre logement. Les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) peuvent notamment vous permettre d'obtenir des aides exceptionnelles pour réhabiliter votre logement.
- Si vous souhaitez louer votre bien, la Maison de l'habitat vous informe sur les différents modes de location, sur vos droits et vos devoirs en tant que propriétaire.



Vous souhaitez...

Louer un logement

- La Maison de l'habitat vous présente les solutions existantes : logement privé, logement social, solutions spécifiques pour les jeunes, logement intergénérationnel...
- Elle enregistre et renouvelle votre demande de logement social.
- Elle vous délivre des informations sur les différents dispositifs d'accès au logement.

Acheter un logement

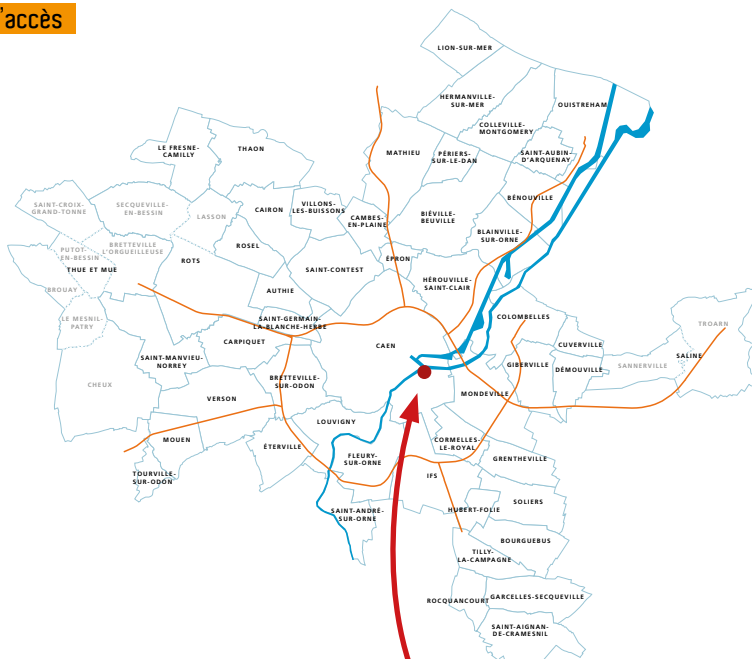
- Des aides à l'accession sociale existent, notamment celles de Caen la mer et de certaines communes. En lien avec ses partenaires, la Maison de l'habitat vous renseigne et vous propose un diagnostic pour évaluer votre capacité financière pour un achat de logement.

Trouver un mode innovant de logement

- La Maison de l'habitat vous informe des solutions existantes (colocation seniors, habitat partagé...) et vous oriente vers les professionnels concernés.



Plan d'accès



Accueil

La Maison de l'habitat vous accueille toute l'année :

- Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Accès

- En bus : ligne 15, arrêt *Rives de l'Orne*, lignes 1, 3, 5, 6, 11 et 26 arrêt *Gare SNCF*
- À Véol : station *Gare SNCF*
- En tramway : lignes A et B, *Quai de Juillet et Gare SNCF*



Maison de l'habitat

16, rue rosa Parks
CS 52700

14027 CAEN CEDEX 9

Tél : 02 31 38 31 38

Fax : 02 31 38 31 39

info@maisonhabitat.caenlamer.fr

maisonhabitat.caenlamer.fr


Caenlamer


**maison
de l'habitat**
Caen la mer